

Rapport d'activité 2025

1. Contexte et dynamique associative (2025)

Ancrée en Dordogne, l'association Aspro-Pnpp dispose d'un rayonnement national. Ses membres, mobilisés par conviction autour de la défense du droit des paysans et des jardiniers à utiliser les alternatives aux pesticides (PNPP – Préparations Naturelles Peu Préoccupantes), sont compétents sur ce sujet et souhaitent y contribuer activement. Cependant, leur disponibilité limitée pour la dynamique associative, couplée à leur répartition géographique sur l'ensemble du territoire français, rend difficile l'entretien d'une coordination efficace. Cette situation a conduit à un affaiblissement de l'activité associative les années précédentes, motivant ainsi le recours aux compétences de l'association **Prisme Développement** pour accompagner les administrateurs dans leur mission.

2. Structuration administrative et relance de la dynamique associative

Accompagnés par Prisme Développement, nous avons mené une restructuration de la gestion comptable et de l'organisation des instances, tout en établissant un calendrier d'actions aligné sur l'objet associatif. Cette démarche a permis de relancer la dynamique associative, soutenue par des temps d'animation et de communication réguliers. Les travaux collaboratifs ont commencé à reprendre leur rythme permettant d'alimenter les newsletter envoyées aux membres. Le nombre d'adhésion a augmenté en 2025, compensant presque le don que l'entreprise Botanic n'a pas pu renouveler cette année.

3. Événements marquants : La Fête de l'Ortie et les instances associatives

Le dernier week-end de mai 2025, **Létankikour** a organisé la traditionnelle **Fête de l'Ortie**, s'étalant sur trois jours. Cet événement a permis aux adhérents de toute la France de se retrouver autour de concerts, d'une restauration partagée, et d'un espace dédié à la présentation d'une cinquantaine d'associations locales et des artisans. Ouvert au public, il a également servi de cadre à une assemblée générale motivante, au cours de laquelle les axes de travail pour les deux prochaines années ont été définis. Un temps de travail a également été organisé pour poursuivre le projet de plaidoyer initié en 2024. Le temps fort de cette édition fut la **table ronde « Pour la préservation des pratiques et des savoirs paysans »**, qui a réuni acteurs locaux et experts autour d'échanges constructifs.

4. Table ronde « *Pour la préservation des pratiques et des savoirs paysans* »

Cette table ronde, d'une durée d'1h30 et ouverte au public, a rencontré un vif succès. Elle a réuni des intervenants de premier plan :

- **Guy Kastler** (Aspro-Pnpp), référence sur les dossiers OGM, Semences Paysannes, Confédération Paysanne et Via Campesina ;
- **Gérard Boinon**, ayant participé à l'élaboration de la « *Déclaration des Nations Unies sur les droits des Paysan.nes* » ;
- **Christine Riba**, agricultrice et responsable du dossier PNPP à la Confédération Paysanne ;
- **Suzie Guichard** (Aspro-Pnpp), ancienne chargée du dossier PNPP à la Confédération Paysanne.

L'échange, animé par **Maïda Meillon** (Prisme Développement) et illustré en temps réel par **Coline Lyphout** (« À Main Levée »), a été capté en vidéo par **Éric Garnier** (« Univers Magique »). Pour accompagner le public dans la compréhension des enjeux, des affiches illustrant des combats législatifs menés avec succès dans le monde par des collectifs pour défendre le droit des paysans contre l'industrie chimique ont été spécialement conçues. Une frise chronologique grand format, « *La guerre des orties* », retraçant les actions d'Aspro-Pnpp en France, a également été exposée. Enfin, l'association Prisme Développement a présenté gratuitement une exposition intitulée « *Les Communs* », composée de 12 panneaux, visant à expliquer simplement le concept des Communs appliqué à différents secteurs d'activité.

Le débat a porté sur les enjeux législatifs en cours concernant les PNPP et la brevetabilité du vivant, dans le cadre de la rédaction d'un plaidoyer sur le droit des paysans à utiliser leurs pratiques et savoirs. La vidéo intégrale est disponible sur le site de l'association et a été diffusée via une newsletter.

5. Groupe de travail « *Plaidoyer* »

Le groupe de travail, constitué en 2024, s'est réuni en présentiel en mai puis en visioconférence en juillet, après que la coordination ait été déléguée à Prisme Développement. Le premier semestre a été consacré à la préparation de la table ronde, à travers des entretiens téléphoniques et une recherche documentaire approfondie. La réunion de mai a permis de relancer la dynamique collective et d'ajuster les axes de réflexion, tandis que celle de juillet a structuré les méthodes et outils de partage.

La décision de candidater au **Forum Mondial de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)** et la réflexion engagée autour d'un projet documentaire ont reporté la réunion initialement prévue à l'automne. Cependant, cette participation à un événement d'envergure s'inscrit pleinement dans la démarche de mobilisation des publics, essentielle à la diffusion future du plaidoyer. Par ailleurs, la création de l'exposition « *Des plantes au service des plantes* », conçue pour le Forum Mondial, constitue un outil pédagogique complémentaire au service du plaidoyer.

À l'automne, Prisme Développement a poursuivi les travaux de mise en forme graphique de la législation relative aux PNPP, un sujet qui fera l'objet de la réunion prévue au premier trimestre 2026.

6. Participation au Forum Mondial de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) – 2025

Aspro-Pnpp a été sélectionnée pour participer au **Forum Mondial de l'Économie Sociale et Solidaire**, un événement international qui s'est déroulé pour la première fois en Europe en 2025. Les bénévoles de l'association se sont mobilisés pendant trois jours pour sensibiliser le public présent aux enjeux des PNPP.

L'exposition « *Des plantes au service des plantes* » a permis aux partenaires institutionnels d'identifier plus précisément l'objet associatif d'Aspro-Pnpp. Son objectif était de démontrer la préexistence de la compétence de soin des plantes sur d'autres plantes, avant l'invention de la chimie par l'homme, ainsi que le rôle essentiel de la **biodiversité** et de l'équilibre des écosystèmes sur la santé des plantes cultivées.

La participation d'Aspro-Pnpp à un événement de cette ampleur reflète également la diversité de ses membres, qui peuvent être des **associations, des entreprises ou des particuliers**, renforçant ainsi sa légitimité et sa visibilité à l'échelle nationale et internationale.

7. Défense de la législation des PNPP

L'association s'est positionnée avec détermination pour défendre le droit des PNPP :

- En **juillet 2025**, nous avons relayé la pétition contre la loi Duplomb, qui a rassemblé plus de **2 millions de signataires**.
- Nous avons rendu un **avis consultatif** concernant un contrôle réalisé dans la Somme, visant à interdire la mention « *biostimulant* » sur l'étiquetage des PNPP.
- Les bénévoles ont participé aux travaux de la commission sur les pesticides interdits à l'**Assemblée Nationale** (une visioconférence et une réunion en présentiel), accompagnés du réalisateur du documentaire pour capter des images des débats.

8. Projet documentaire « *Les PNPP, la solution étouffée* »

Le réalisateur **Éric Garnier** a proposé de collaborer à un projet de documentaire explorant les liens entre pesticides, santé des humains et des sols, et l'efficacité des PNPP. Ce film questionne également l'**invisibilisation** des PNPP dans le débat public. Aspro-Pnpp a affiné son rôle dans ce projet et commencé à identifier des pistes de financement éthiques, en accord avec ses valeurs.

CONCLUSION et Perspectives

La dynamique associative s'est bien relancée en 2025, montrant l'importance que les membres accordent aux travaux conduits cette année. L'actualité récente a également illustré l'importance de défendre le droit d'utiliser des pnpps (Préparation Naturelles Peu Préoccupantes. Il sera donc

essentiel de poursuivre la mobilisation des adhérents dans les projets en cours malgré la distance entre les membres. Le renouvellement d'évènements locaux comme la fête de l'ortie est essentielle pour entretenir et développer la participation des membres en Dordogne.

Projets reconduits en 2026 :

Développement des recherches documentaires

Poursuite du travail de plaidoyer

Documentaire « Pnpps, la solution étouffée »

Fête des orties sur 2 jours avec l'organisation d'une nouvelle table ronde et des instances

Recherche de financements complémentaires pour créer un poste, visant à reprendre la démarche Re-pnpp de récolte des pratiques et des savoirs.

